Hurrikleen Lotion Grit

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Hurrikleen Lotion Grit
Autres moyens d'identification	Numéro de code 714
Usage recommandé	Nettoyant pour les mains.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Fabricant	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
Numéro de téléphone d'urgence	Mark Bryans, (905) 648-7832 ext 351, Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 15 h 30. CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
Numéro de la FDS	0436

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage



Attention
Peut être nocif si avalé.
Provoque une grave irritation des yeux

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Naphtha (pétrole), alkylate lourd	64741-65-7	20-30		
Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides	68439-46-3	1-5		
Triéthanolamine	102-71-6	1-5		

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.
Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau.
Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.
Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, contacter un médecin ou un centre anti-poison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut être nocif si avalé.
Peut causer de l'irritation de la peau sur un contact prolongé.
Peut causer une irritation modérée à sévère des yeux.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée.

Dangers spécifiques du produit

Si elles étaient impliquées dans un incendie, elle peut générer des oxydes de carbone, d'azote ou d'ammoniac s'il est chauffé au-dessus de son point d'ébullition.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un équipement d'extinction d'incendie complet et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évitez tout contact prolongé avec la peau.
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé/nettoyé.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.
Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.
Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas ingérer.

Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.
Éviter tout contact avec les yeux.
Éviter le contact prolongé avec la peau.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides	10 Non établie					
Triéthanolamine	5 mg/m3					
Naphtha (pétrole), alkylate lourd	192 mg/m3					

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection en cas de contact ne sont pas évitables.

Protection de la peau

Laver les résidus du produit avec beaucoup d'eau.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Pâte bleu - Opaque.
Odeur	Cerise
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	> 8.0
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	Pas disponible
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 100 ºC (212 ºF)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible

Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

Autres informations

État physique	Liquide
Densité en vrac	~ 1.05 kg/L
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Hautes températures.
Congélation.
Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation.
Contact avec la peau.
Absorption par la peau.
Contact oculaire.
Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides	Pas disponible	> 1600 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (rat)
Triéthanolamine	Pas disponible	2200 mg/kg (rat)	1800 mg/kg (lapin)
Naphtha (pétrole), alkylate lourd	> 5900 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	> 7600 mg/kg (rat)	> 3040 mg/kg (rat)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut provoquer une irritation de contact prolongé.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation modérée à grave des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

Absorption par la peau

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

Ingestion

Peut être nocif est avalé.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun des effets chronique sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne devraient pas être à l'origine des problèmes du système respiratoire lorsqu'il est utilisé dans un endroit bien aéré.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par	Mark Bryans
Numéro de téléphone	(905) 648-7832 ext 351
Date de préparation	le 03 novembre, 2026
Avis	Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, l'utilisateur de ce produit assume tous les risques et responsabilités liés à l'utilisation de ce produit. Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite ci-dessous en ce qui concerne les informations ou le produit auxquels les informations se réfèrent.